



# L'ORGANISATION DE L'ONE 2015



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



OFFICE  
DE LA NAISSANCE  
ET DE L'ENFANCE

# L'ONE POURSUIT DEUX GRANDES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC



## L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

dans son milieu familial  
et son environnement social

Cette mission se traduit par l'organisation de consultations prénatales, de consultations pour enfants, d'un accompagnement à domicile, le suivi des équipes SOS Enfants conventionnées par l'Office, l'organisation d'ONE Adoption et les services de promotion de la santé à l'école.

## L'ACCUEIL DE L'ENFANT

en dehors du milieu familial

Dans ce cadre, l'ONE agréée, subventionne, autorise ou gère des institutions et des services, leur fournit de l'aide et des conseils et les contrôle.

D'autres missions transversales lui sont également assignées : le soutien à la parentalité, l'éducation à la santé, l'information des parents et des futurs parents, la formation et l'accompagnement des acteurs de terrain, etc.

Toutes ces missions sont exercées selon les orientations et modalités définies par le Décret portant réforme de l'ONE du 17 juillet 2002 ainsi que par le Contrat de gestion 2013-2018 conclu entre le Conseil d'Administration de l'ONE et le Gouvernement.

# Gestion de l'institution

Organisme d'intérêt public doté de la personnalité juridique, l'Office est un parastatal de type B, ce qui signifie qu'il dispose d'une autonomie de gestion, tout en restant sous la tutelle du Ministre de l'enfance.

Le Conseil d'Administration (CA) est l'organe central de gestion de l'Office.

Il a notamment pour compétence de définir la politique de l'ONE, de statuer sur les propositions émises par l'administration quant à la gestion de l'Office, d'approuver le Contrat de gestion, le budget, les comptes annuels, d'approuver les avis rendus au Gouvernement, etc.

Les membres du CA (six membres effectifs) sont nommés, pour la durée d'une législature, par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en fonction de la représentation proportionnelle des groupes politiques reconnus au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (en application de la clef d'Hondt). Sont également invités aux séances du Conseil d'Administration, avec voix consultatives : le Président du Conseil d'avis, celui du Conseil scientifique ainsi que la Coordinatrice de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ). Assistent également aux séances, l'Administrateur général de l'ONE, un secrétaire désigné au sein du personnel de l'Office et deux Commissaires du Gouvernement.

## 1 Conseil d'administration (situation au 30/06/2016)

<b>Présidente</b>	Madame Claudia CAMUT	Présidente du Conseil d'Administration de l'ONE Directrice Relation affiliés, Marketing et Logistique de la Mutualité Solidaris de Mons – Wallonie picarde
<b>Vice-Président-e-s</b>	Madame Elisabeth DEGRYSE	Secrétaire Nationale de l'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes
	Monsieur Philippe DELFOSSE	Administrateur Délégué asbl CEMôme Administrateur Délégué asbl Espaces Enfance
	Monsieur Jean-Pierre MARIQUE	Président du Fonds Houtman Conseiller communal à Aiseau-Presles Chimiste retraité de Solvay
<b>Membres</b>	Madame Violaine HERBAUX	Conseillère CPAS à Silly Conseillère au Centre Jean Gol
	Madame Anne JANSSEN	Coordinatrice pour le développement du pôle de formation et enseignement supérieur de Charleroi-Sud Hainaut
<b>Commissaires du Gouvernement</b>	Monsieur Jean-François BROUILLARD	
	Monsieur Marc FOCROULLE	
<b>Invités permanents</b>	Monsieur Philippe ANDRIANNE	Président du Conseil d'avis
	Monsieur Jean-Pierre SCHAAPS	Président du Conseil scientifique
	Madame Anne-Marie DIEU	Coordinatrice a.i. de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

Application du décret portant sur la transparence des Organismes Publics (M.B. du 14/08/2003). Les chiffres 2016 n'étant pas disponibles, vous trouverez ci-dessous, à titre indicatif, les montants annuels relatifs à chaque poste au 31 décembre 2015.

Fonction		Montants bruts
Benoît PARMENTIER Administrateur Général	De Janvier 2015 à Décembre 2015	129.833,95
Présidente	De Janvier 2015 à Décembre 2015	31.157,84
Vice-président(e)s	De Janvier 2015 à Décembre 2015	26.694,96
	De Janvier à Août 2015 De Novembre à Décembre 2015	15.031,00 3.757,75
Membres	De Janvier 2015 à Décembre 2015	2.613,70
	De Janvier 2015 à Novembre 2015	2.211,59

## 2 Comités subrégionaux (Situation au 30/06/2016)

Six comités subrégionaux répartis sur les six zones géographiques correspondantes à chaque administration subrégionale constituent des organes de gestion décentralisés venant en appui au Conseil d'Administration (CA). Un Comité subrégional est composé de maximum neuf membres nommés par le CA sur propositions des services agréés par l'ONE. Ses membres sont nommés pour une période de cinq ans, sur la base de la complémentarité de leurs compétences dans les matières de l'enfance et de la gestion publique.

Les Comités subrégionaux prennent notamment en première instance les décisions relatives à l'octroi ou au retrait d'autorisation de l'ensemble des services des milieux d'accueil dans le secteur de l'accueil. En outre, ils agréent les projets santé-parentalité et remettent un avis sur l'agrément des consultations dans le secteur de l'accompagnement.

### 6 COMITÉS SUBRÉGIONAUX

Du Brabant wallon		De Liège	
Présidente	Madame Natacha VERSTRAETEN	Présidente	Madame Martine BODEN
Vice-Président-e-s	Monsieur Vincent DE LAET Madame Ludivine HENRIOULLE Madame Violaine LOUANT	Vice-Présidentes	Madame Véronique DRIESEN Madame Pascale SCHMITZ Madame Brigitte WENDELSKI
Membres	Docteur Luc DECORTE Madame Vinciane DULIERE Monsieur Benoît MALEVE Madame Florence REUTER Madame Catherine STALAS	Membres	Monsieur François HOETERS Madame Sabine LEJEUNE Monsieur Olivier MARION Monsieur Ibrahim OUHADID Madame Marie-Françoise VAN DEN ABEELE
De la région de Bruxelles		Du Luxembourg	
Présidente	Madame Séverine ACERBIS	Présidente	Madame Sylvie LEFEBVRE
Vice-Président-e-s	Madame Carine COPPIN Monsieur François DEMAIFFE Madame An VERBEKE	Vice-Président-e-s	Madame Christine DUROY Madame Nadine MAQUA Monsieur Gaëtan SALPETEUR
Membres	Monsieur Geoffroy CARLY Monsieur Fabrice CUMPS Madame Tiffany MOERMAN Madame Christine REDANT	Membres	Monsieur Philippe COLLIGNON Monsieur Olivier DULON Monsieur Yves GANSEMAN Madame Florence HANOSSET Docteur Anne MAQUINAY
Du Hainaut		De Namur	
Présidente	Madame Chantal THOMAS	Présidente	Madame Patricia VANSNICK
Vice-Présidentes	Madame Chantal BERTOUILLE Madame Brigitte PODEVYN Madame Maryse SEHEQUE	Vice-Présidentes	Madame Véronique DUCHESNE Madame Fabiola FRIPPIAT
Membres	Madame Joëlle BERLANGER Monsieur Franck DELCROIX Monsieur Michel MAKAL Monsieur Vincent PALERMO Madame Mathilde VANDORPE	Membres	Monsieur Stéphane COLLIGNON Monsieur Bernard GUILITTE Monsieur Olivier ROMAIN

## ADMINISTRATION CENTRALE (AC)

L'Office est organisé dans sa gestion quotidienne par une Administration centrale dont le siège se trouve à Bruxelles et par 6 administrations subrégionales décentralisées dans 6 régions distinctes.

L'organisation de l'Administration centrale s'articule autour des départements « Accueil » et « Accompagnement ». Ceux-ci bénéficient de l'appui d'un ensemble de Directions supports (Etudes et Stratégies, Développement des Ressources Humaines, Finances, Juridique, Technologies de l'information, Logistique, ...) qui sont également en charge, pour certaines d'entre-elles de(s) mission(s) transversale(s).

## ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL (AG)

Les services administratifs de l'ONE sont dirigés par un Administrateur général qui assure la direction et le contrôle global de l'institution, sous l'autorité du Conseil d'Administration.

## LE COLLÈGE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CAG)

Le Règlement organique de l'ONE a instauré un Collège de l'Administration générale. Celui-ci est présidé par l'Administrateur général et est animé par le Directeur général adjoint expert.

Les missions de ce Collège sont notamment :

- la coordination et l'échange d'informations ;
- la préparation et le suivi des dossiers au Conseil d'Administration ;
- la réponse aux avis demandés par l'Administrateur général ;
- les questions de gestion interne à l'institution.

Il est composé des Responsables des Départements Accueil et Accompagnement, de la Responsable de la Direction Logistique, de la Responsable de la Direction Finances-Comptabilité-Budget, de la Responsable de la Direction Etudes et Stratégies, de la Responsable de la Direction du Développement des Ressources Humaines.

Y siègent également en tant qu'invités : la Responsable de la Direction de la Coordination Accueil, le Responsable de la Direction Petite Enfance, la Responsable de la Direction ATL, la Responsable de la Direction Santé, le Responsable de la Direction des Consultations et Visites à Domicile, la Responsable de la Direction de la Coordination Accompagnement, la Responsable de la Direction Psychopédagogique, le Responsable de la Direction des Technologies de l'Informations, le Responsable de la Communication interne, la Responsable du Service de Communication externe, la Responsable de la Direction Juridique, la Responsable de la Direction des Relations Externes et Internationales, l'Auditeur interne et le Contrôleur de gestion.

## ADMINISTRATION SUBRÉGIONALE (ASR)

L'Office est décentralisé en six Administrations subrégionales dont la compétence territoriale s'étend aux provinces du Brabant wallon, du Hainaut, de Liège, du Luxembourg, de Namur et à la Région de Bruxelles-Capitale. Au sein de chaque Administration subrégionale, un(e) Coordinateur-trice assure l'implication et la synergie des activités de l'ONE en matière de politique de l'enfance. Il (elle) développe une concertation avec les acteurs institutionnels sociaux, en participant activement à la réflexion sur les moyens à mettre en œuvre.

Il (elle) assure, en outre, un rôle de coordination des intervenants ONE au sein de sa subrégion (les Conseillers médicaux gynécologues et pédiatres, les Coordinateur-trice-s accueil, les Coordinateur-trice-s accompagnement, les Référent-e-s en Education à la santé, les Conseiller-e-s pédagogiques, les Agents conseil, les Référent-e-s maltraitance et une cellule administrative). Les Administrations subrégionales apportent également leur appui aux travaux des Comités subrégionaux.

## ADMINISTRATEUR GENERAL

**Benoît PARMENTIER**

Directeur général adjoint expert

Laurent MONNIEZ

## DEPARTEMENT ACCOMPAGNEMENT

**Jean-Luc AGOSTI**

DIRECTION DE LA COORDINATION ACCOMPAGNEMENT

Catherine LATIERS

DIRECTION DES CONSULTATIONS ET VISITES À DOMICILE

François CLAERHOUT

DIRECTION PSE

N.

Service SOS Enfants

Jessica SEGERS

Service ONE Adoption

Bernard MATHIEU

## DEPARTEMENT ACCUEIL

**Dominique FIEVEZ**

DIRECTION DE LA COORDINATION ACCUEIL

Brigitte MARCHAND

DIRECTION ACCUEIL PETITE ENFANCE

Eddy GILSON

DIRECTION ACCUEIL TEMPS LIBRE

Annick COGNAUX

(Accueil extrascolaire, Ecoles de Devoirs, Centres de vacances)

Services d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance (SASPE)

Jean-Marie CABY, Justine MOULIN

DIRECTION LOGISTIQUE

Yolande DELEUZE

DIRECTION ETUDES ET STRATEGIES

Geneviève BAZIER

DIRECTION SANTE

Marie-Christine MAUROY

DIRECTION PSYCHOPEDAGOGIQUE

Isabelle VANVAREMBERGH

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Ann MOLHANT

Service Communication Interne

Michaël HARZIMONT

DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

MICHEL LALIEU

DIRECTION JURIDIQUE

TANIA DUBRULE

DIRECTION RELATIONS EXTERNES ET INTERNATIONALES

NICOLE ROLAND

Service Communication Externe

Guillaume GOFFIN

DIRECTION FINANCES / COMPTABILITÉ / BUDGET

ISABELLE DESMET

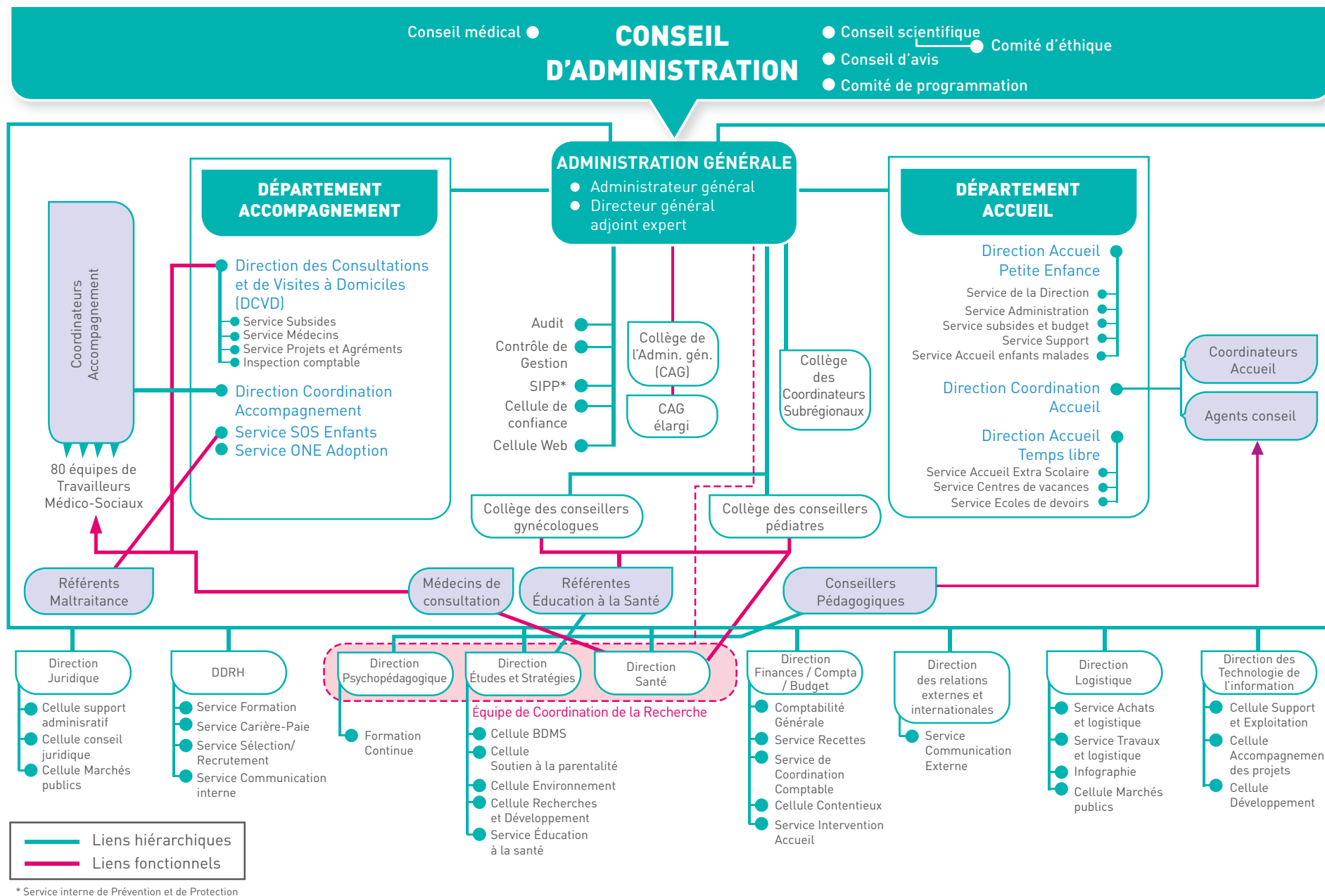
CELLULE AUDIT INTERNE

FRÉDÉRIC DOBBELSTEIN

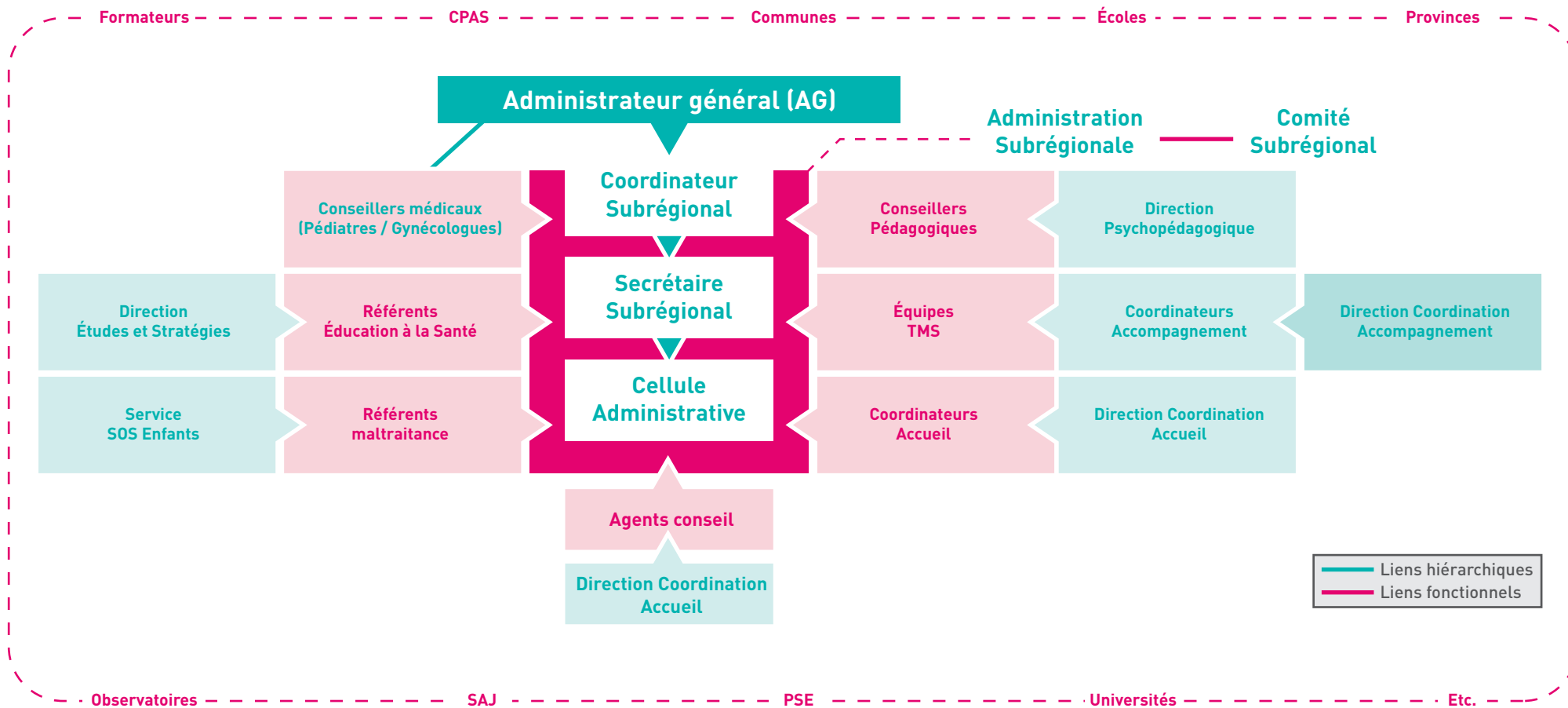
CELLULE CONTRÔLE DE GESTION

N.

## 2 Schéma organisationnel 2015



### 3 Schéma organisationnel subrégional 2015





## 1 Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique est un organe d'avis scientifique du Conseil d'Administration. Il est composé de dix-huit membres nommés par le Conseil d'Administration de l'Office après un appel public publié au Moniteur belge.

Il appartient à cette instance d'étudier les questions soumises par le Conseil d'Administration et d'effectuer les recherches qu'il lui confie; de faire au Conseil d'Administration toutes propositions qu'il juge utiles à l'organisation psycho-médico-sociale des projets et services en matière d'accompagnement; d'étudier l'adaptation de la mission d'accompagnement aux progrès scientifiques et à l'évolution de la société.

Suite à l'installation du nouveau Conseil d'Administration, les membres du Conseil scientifique, après un appel au moniteur belge ont également été renouvelés. L'installation des nouveaux membres aux compétences diversifiées et complémentaires a eu lieu le 20 avril 2015.

L'année 2015 a débuté avec la présentation du Projet START (Repérage des troubles précoces de la communication et des interactions sociales) de l'équipe SUSA et le suivi de

la recherche sur le dépistage et repérage de la violence basée sur le genre.

Le Plan de mobilisation « Pauvreté - Périnatalité - Enfance » de l'ONE, les différents rapports et outils de l'ONE ainsi que le projet de décret sur la santé à l'école - PSE ont été débattus.

L'Annuaire pauvreté en Belgique édition 2015 a fait l'objet d'une présentation aux différents membres du Conseil. Pour rappel, la production de cet Annuaire vise à analyser les chiffres récents, les mesures politiques et les études scientifiques menées sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Belgique. La thématique de cette édition portait sur « EUROPE 2020 : à mi-chemin et sur le bon chemin ? Les politiques belges de lutte contre la pauvreté dans un contexte européen. »

En 2015, le Conseil scientifique a accompagné différentes recherches lancées par l'ONE et a réalisé le bilan du plan de recherches 2013-2015 dont une partie se prolongera en 2016 (voir partie recherches ...).

## 2 Le Comité d'éthique de l'ONE

Le 1er colloque sur l'éthique (l'éthique, la Santé et le Bien-être) organisé par l'ONE en 2008 a mis en exergue la nécessité d'organiser un cadre formel dans lequel seraient abordées et traitées les questions d'ordre éthique auxquelles est régulièrement confronté l'Office.

Le Comité d'éthique fut ainsi officiellement institué en décembre 2009 en tant que groupe de travail du Conseil scientifique de l'ONE et entama ses travaux en 2010.

Regroupant des compétences transversales à l'ensemble de l'ONE, le Comité transmet ses avis depuis 2012.

La mission du Comité d'éthique est de mettre en évidence les valeurs éthiques de l'Institution et d'étudier les questions d'ordre éthique qui se posent dans le cadre de l'exercice des missions de l'ONE.

Les questions éthiques sont abordées au travers des préoccupations relayées par les agents de terrain, le Conseil scientifique, le Conseil d'Administration, le (la) Ministre de tutelle. Grâce à une réflexion menée en commun avec eux et avec l'institution, l'objectif du Comité est d'explorer les pistes de solution qui pourront être mises en œuvre pour of-

frir la meilleure réponse aux différentes parties concernées par la question: l'enfant, les familles, les professionnels de l'enfance, l'ONE et d'autres partenaires éventuels.



Ce travail de réflexion prend du temps et est nécessaire aux échanges entre le terrain et le Comité, dans un premier temps, puis dans la traduction en avis et recommandations voire en outils concrets, dans un deuxième temps. En réalité, la réflexion éthique ne s'arrête jamais car les avis du Comité vont nourrir les pratiques des collaborateurs de terrain qui, à leur tour, vont se les approprier et susciter encore des évolutions.

En 2015, Le Comité d'éthique s'est attaché principalement à l'organisation du colloque du 13 novembre (cf infra). Un

Groupe de travail (GT) spécifique y fut consacré. Un autre GT s'attela quant à lui à s'interroger sur les conditions d'accès aux métiers d'accueillantes d'enfants. En 2015, Le Comité d'éthique a également été sollicité par le Service ONE adoption afin de réactiver le travail de collaboration déjà entamé en 2011 et 2012 et s'inscrire dans de nouveaux questionnements rencontrés par ONE adoption.

Outre la présentation des travaux menés depuis la création du Comité d'éthique en 2010, l'objectif de ce colloque fut d'échanger sur la démarche éthique à l'ONE et de proposer des perspectives futures pour l'institution. Ce colloque a été organisé à l'attention principalement des professionnels de première ligne de l'ONE.

En effet, la réflexion éthique ne saurait être une affaire de cénacles ou de discussions savantes entre experts. Il convient de la confronter au cadre des pratiques professionnelles, d'en interroger les différents enjeux, de l'exposer aux réalités concrètes du terrain mais également de la reprendre pour l'approfondir dans un cadre propice à la concertation, à la mise en commun d'expériences.

### 3 Le Conseil d'avis

Rassemblant les différents acteurs de la petite enfance, le Conseil d'avis accompagne l'instance dirigeante de l'Office par sa réflexion et ses questionnements.

Le Conseil d'avis organise ses débats et mène ses travaux sur toute question en rapport avec les missions de l'ONE.

Ses membres volontaires (31), sont des représentants de la société civile issus de différents secteurs, acteurs ou utilisateurs des services et actions de l'Office.

La Ministre de l'Enfance de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et le Conseil d'Administration de l'ONE, sont les destinataires des avis rendus par le Conseil d'avis en réponse à leur demande précise ou d'initiative.

En 2015, trois avis rendus par le Conseil d'avis ont été sollicités par le Conseil d'Administration ONE.

Le premier concerne le plan de mobilisation «**Pauvreté Périnatalité et Enfance**». Dans son avis, le Conseil d'avis souligna notamment l'importance des dynamiques partenariales riches et nombreuses entre l'ONE et son environnement. Ces dynamiques doivent être développées et participer à l'accompagnement du processus de lutte contre la pauvreté.

Lors du premier colloque sur l'éthique organisé par l'ONE en 2008 « Ethique, bien-être et santé autour de la naissance », la création d'un Comité d'éthique aux compétences transversales à l'ensemble de l'ONE y est apparu comme une évidence. Aujourd'hui, cinq années après sa mise en place, les membres du Comité d'éthique ont souhaité prendre le temps de la réflexion partagée : Quelles furent les principaux questionnements amenés au Comité d'éthique depuis 2010 ? Comment ont-ils été abordés ? Y-a-t-il eu des éléments en tension ? Comment les réflexions ont-elles évoluées ? ...

Toutes ces questions ont été présentées et débattues lors de ce colloque. Les actes de ce colloque seront diffusés en 2016 au travers de l'Infone TMS/ médecins et serviront à promouvoir l'existence, la méthodologie de travail, les différentes thématiques abordées au Comité d'éthique de 2010 à 2015.

Dans son second avis, le Conseil d'avis se positionna sur l'avant-projet de Décret relatif à la promotion de la santé à l'école et dans l'enseignement supérieur hors universités (1ère lecture CA ONE). La promotion de la santé à l'école est une nouvelle compétence confiée à l'ONE dans le cadre de la 6ème réforme de l'Etat. Complémentaire à l'avis rendu par la Commission PSE, l'avis du Conseil d'avis insista davantage sur une vision de la promotion de la santé à l'école au sein de l'ONE et dans le nouveau paysage institutionnel belge.

Enfin, le troisième avis concerna les modalités de facturation de la participation des parents pour les enfants confiés à l'adoption qui séjournent en SASPE. Sensibilisé à une non-discrimination des enfants à adopter et des familles adoptantes selon le lieu d'accueil durant la période de réflexion, le Conseil d'avis salua la décision prise par l'ONE de modaliser les prises en charge des frais d'accueil au SASPE de La Hulpe par les parents adoptants et recommanda de mettre en place un système identique de prise en charge modulé dans tous les SASPE.

#### POUR CONSULTER LES AVIS FINALISÉS PAR LE CONSEIL D'AVIS EN 2015 :

- [http://www.one.be/fileadmin/user\\_upload/presentation/Avis\\_2015\\_01\\_\\_Plan\\_pauvret\\_.pdf](http://www.one.be/fileadmin/user_upload/presentation/Avis_2015_01__Plan_pauvret_.pdf)
- [http://www.one.be/fileadmin/user\\_upload/presentation/Avis\\_2015\\_03\\_avant\\_projet\\_d\\_cret\\_PSE.pdf](http://www.one.be/fileadmin/user_upload/presentation/Avis_2015_03_avant_projet_d_cret_PSE.pdf)
- [http://www.one.be/fileadmin/user\\_upload/presentation/Avis\\_2015\\_04\\_Modalit\\_s\\_facturation\\_SASPE\\_Adoption.pdf](http://www.one.be/fileadmin/user_upload/presentation/Avis_2015_04_Modalit_s_facturation_SASPE_Adoption.pdf)

## 4 Le Conseil médical

Le Conseil médical institué en 2002 en tant qu'organe représentatif des médecins œuvrant dans les consultations, a pour missions de veiller à :

- Favoriser et évaluer de façon permanente la qualité de la médecine préventive pratiquée dans les structures de l'ONE;
- Promouvoir l'esprit d'équipe entre les médecins de l'ONE;
- Favoriser la collaboration avec les autres membres du personnel de l'ONE et les bénévoles des comités;
- Promouvoir la collaboration entre les médecins de l'ONE et les médecins traitants;
- Stimuler les activités médicales à caractère scientifique.

Il peut également, de sa propre initiative ou à la demande de l'ONE, donner son avis sur toute question pouvant concerner la pratique des médecins au sein de l'ONE.

Ses membres sont pédiatres ou généralistes et conservent une activité clinique jugée nécessaire à une meilleure compréhension des réalités du terrain.

Le Conseil médical est élu par les médecins pour une durée de 4 ans.

La composition actuelle du Conseil médical date de 2012.

En 2015, le Conseil médical a dû palier au décès du Dr Jean HOYOUX et faire face aux départs des représentants liégeois, les Dr Jean-Noël VAN HEES et Pierre BAUCHE.

Plusieurs appels à candidature ont été formulés pour un renouvellement de sa composition en 2016.

La Présidence du Conseil médical est à présent assurée par le Docteur Cécile VERHEUGEN.

A l'occasion de ses réunions et en vue de maintenir un contact dynamique avec l'Administration, le Conseil médical invite régulièrement des représentants des autres Directions de l'Office.

La Direction santé est présente à chacune des réunions dont elle assure les suivis et la coordination ainsi que le secrétariat.

En 2015, le Conseil médical s'est réuni à 4 reprises et s'est penché notamment sur les possibilités de valoriser d'avantage le contrat de collaboration entre l'ONE et les médecins ainsi que pour évaluer les critères d'attribution de celui-ci ; sur l'état d'avancement de l'informatisation de terrain ; sur le rappel des bonnes pratiques médicales à adopter ainsi que pour souligner celles qui sont ne pas recommandées ; sur le transfert des compétences et les nouvelles orientations de la Direction santé.



Créé en 1989 suite au legs de feu Herman Houtman en faveur de l'ONE, le Fonds Houtman a pour vocation première de financer et d'accompagner des actions et des recherches-actions dans le champ de l'enfance en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est administré par un Comité de Gestion composé de trois représentants du Conseil d'Administration de l'ONE, un représentant de chacune des deux branches de la famille du légataire, trois experts des questions de l'enfance désignés par les universités complètes de la Fédération Wallonie-Bruxelles (UCL, ULB et ULg), un représentant du Fonds de la Recherche Scientifique (F.R.S.-FNRS), un représentant du Conseil Scientifique de l'ONE, un représentant de la Direction Etudes et Stratégies de l'ONE, un Conseiller médical et un Administrateur Général.

Le Fonds Houtman travaille sur base d'appels à projets sur des thèmes spécifiques proposés, discutés et sélectionnés annuellement par son Comité de Gestion. Ces thèmes sont soumis à l'aval du Conseil d'Administration de l'ONE.

En 2015, le Fonds a ouvert deux nouveaux thèmes : « **La culture comme vecteur d'inclusion et d'émancipation de l'enfant** » et « **Repenser les espaces de récréation : vers l'organisation d'espaces de citoyenneté, d'épanouissement et d'empathie** ». Les projets sont aujourd'hui en voie de sélection ; dans chaque cas, plus de 130 candidatures ont été transmises au Fonds Houtman.

Le Fonds a poursuivi par ailleurs son soutien à de nombreux projets en cours, sur des sujets divers :

- La **lutte contre la pauvreté** : suite et fin du soutien à 3 équipes (CHACOF, AMO Samarcande/Centre de recherches criminologiques de l'ULB et CVFE).
- Le **droit scolaire** : soutien de 2 équipes (ASBL Bouillon de Cultures et Université de Namur).
- Les **enfants de parents détenus** : nouveau soutien au réseau « Itinérances » (Croix-Rouge).
- Les **enfants de 0 à 6 ans dont la mère est en prison** : poursuite de l'exploitation des résultats de la recherche ULg ; élaboration de modules d'information, de sensibilisation et de formation destinés à différents acteurs extramuros.

- Le thème « **Fin de vie, début de vie et grande prématurité** » : clôture du 1er volet de la recherche coopérative UCL-IRSS avec les 11 centres NIC francophones ; diffusion des 1ers résultats et mise en œuvre des pistes pour poursuivre.
- La **discrimination en milieu scolaire** : fin de l'ensemble des projets et préparation du colloque « De la discrimination à l'inclusion » de février 2016.
- La **parentalité adolescente** : soutien d'une équipe (ULg/AMO Reliance).
- L'**accessibilité à l'école pour les enfants handicapés** : travail à une cartographie des résultats engrangés jusqu'en 2014 dans différentes provinces.
- Les **droits des enfants privés de liberté et l'amélioration des mécanismes de surveillance** : poursuite du soutien à Défense des Enfants International (DEI).
- L'**enfant exposé à la violence entre partenaires** : poursuite de la recherche relative à l'impact des violences conjugales sur le jeune enfant dès la période anténatale.
- La **prise en charge des enfants victimes d'abus sexuels** : clôture de la recherche visant l'élaboration d'un protocole commun à l'ensemble des acteurs concernés ; diffusion des recommandations et mise en œuvre des pistes pour poursuivre.
- Le **soutien à la parentalité** : poursuite du soutien à l'ONE pour la diffusion et l'implémentation du référentiel.

Un numéro des **Cahiers du Fonds Houtman** paraît en 2015 : le numéro 20 relatif à la discrimination en milieu scolaire (suite des Cahiers 18). Voir <http://fondshoutman.be/cahiers/>.

Enfin, l'opération « **Cadeaux de fin d'année** » pour les enfants et familles en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles est réitérée en 2015. Un peu plus de 500 enfants en bénéficient. En 2015, les familles résidant dans des centres d'accueil pour demandeurs d'asile ont été ciblées.

**Davantage de détails sur les activités 2015 du Fonds et sur les projets sur notre site [www.fondshoutman.be](http://www.fondshoutman.be). Contact : [info@fondshoutman.be](mailto:info@fondshoutman.be) ou 02/543.11.71.**

**Texte intégral du rapport annuel du Fonds sur demande.**

# L'ONE et ses partenaires

Les acteurs locaux publics, associatifs ou encore privés, les partenaires institutionnels et le monde scientifique, sont considérés comme des partenaires essentiels des politiques menées par l'Office.

En outre, l'Office est soutenu dans ces missions par l'investissement de plus de 4500 volontaires qui œuvrent au quotidien pour favoriser l'accompagnement et l'accueil des enfants et de leurs parents.

Suite aux différentes réformes institutionnelles, les nouvelles modalités d'organisations de l'Etat belge ont rendu plus complexe l'action de l'Office et sa coordination avec les autres administrations par la démultiplication des niveaux de pouvoir et la répartition des compétences entre eux.

En vue de maximiser la cohérence et l'efficacité dans les politiques menées, l'Office s'est engagé progressivement dans le développement de conventions, d'accords de partenariat ou de collaboration avec d'autres acteurs publics (Communes, Provinces, Administration générale de l'Aide à la Jeunesse, AVIQ, Phare, SPW, DG05, etc.).



- **AAJ** ..... Aide à la Jeunesse
- **AC** ..... Administration centrale
- **ACA** ..... Agent Conseil
- **AEC** ..... Accueillant d'Enfant Conventionné
- **AFSCA** ..... Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire
- **AG** ..... Administrateur Général DGAJ Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse
- **AGAJ** ..... Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse
- **APEF** ..... Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation
- **ASR** ..... Administration Subrégionale
- **ASBL** ..... Association sans but lucratif
- **ATL** ..... Accueil durant le Temps Libre
- **AVCB** ..... Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale asbl
- **AWIPH** ..... Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (remplacée par l'AVIQ – Agence pour une Vie de Qualité à partir du 01/01/16)
- **BADJE** ..... Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance
- **BDMS** ..... Banque de Données Médico-Sociales
- **CA** ..... Conseil d'Administration
- **CAG** ..... Collège de l'Administration Générale
- **CAL** ..... Coordinateur Accueil
- **CAEM** ..... Comité d'accompagnement de l'Enfance Maltraitée
- **CAIRN** ..... Cellule Accessibilité-Inclusion, Recherches et Nouveautés
- **CCA** ..... Commission Communale de l'Accueil
- **CCEM** ..... Collège des Coordinateurs de l'Enfance Maltraitée
- **CCOJ** ..... Commission Consultative des Organisations de Jeunesse
- **CDV** ..... Centre de vacances
- **CE** ..... Consultation pour enfants
- **CEDE** ..... Club Européen des Diététiciens de l'Enfance
- **CEPIP** ..... Centre d'Epidémiologie Périnatale asbl
- **CF** ..... Communauté française
- **CSEM** ..... Conseil Supérieur de l'Education aux Médias
- **CHACOF** .. Coordination des haltes-accueil de la Communauté française
- **CIDE** ..... Convention Internationale des Droits de l'Enfant
- **CIRE** ..... Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Etrangers
- **CLE** ..... Coordination Locale pour l'Enfance
- **COCOF** ..... Commission Communautaire Française
- **CODE** ..... Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant
- **COSEGE** .. Coordination des Services d'Accueillants Conventionnés
- **CPAS** ..... Centre Public d'Action Sociale
- **CPMS** ..... Centre Psycho Médico-Social
- **CPN** ..... Consultation Prénatale
- **CPNH** ..... Consultation Prénatale Hospitalière
- **CPNQ** ..... Consultation Prénatale de Quartier
- **CSEM** ..... Conseil Supérieur de l'Education aux Médias
- **DAPE** ..... Direction Accueil Petite Enfance
- **DATL** ..... Direction Accueil Temps Libre
- **DCVD** ..... Direction des Consultations et Visites à Domicile
- **DDRH** ..... Direction du Développement des Ressources Humaines
- **DG** ..... Direction Générale
- **DGDE** ..... Délégué Général aux Droits de l'Enfant
- **DG05** ..... Direction Générale Opérationnelle des Pouvoirs Locaux, de l'Action Sociale et de la Santé
- **DG06** ..... Direction Générale Opérationnelle de l'Economie, de l'Emploi et de la Recherche
- **DREI** ..... Direction des Relations Externes et Internationales
- **EDD** ..... Ecole de devoirs
- **ETNIC** ..... Entreprise publique des Technologies Nouvelles de l'Information et de la Communication
- **ETP** ..... Equivalent Temps Plein
- **FEDAJE** ... Fédération d'Associations d'Accueillantes de Jeunes Enfants
- **FESC** ..... Fonds d'Equipements et de Services Collectifs
- **FFEDD** ..... Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs
- **FILE** ..... Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance

- **FIMS**.....Fédération des Institutions Médico-Sociales asbl
- **FRB**.....Fondation Roi Baudouin
- **FSMI**.....Fédération des Services Maternelles et Infantiles
- **FWB**.....Fédération Wallonie-Bruxelles V
- **GBPF**.....Groupement Belge des Pédiatres de langue Française
- **GGOLFB**..Groupement des Gynécologues Obstétriciens de Langue Française de Belgique
- **HA**.....Halte Accueil
- **IBSA**..... Institut Bruxellois de Statistiques et d'Analyse
- **INAMI**.....Institut National d'Assurance Maladie Invalidité
- **ISS**.....Inégalités Sociales de Santé
- **IWEPS**..... Institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistique
- **MA**.....Milieu d'Accueil
- **MANS**.....Milieu d'Accueil Non Subventionné
- **MAS**.....Milieu d'Accueil Subventionné
- **MCAE**.....Maison Communale d'Accueil de l'Enfance
- **ME**.....Maison d'enfants
- **NTIC**.....Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- **OAA**.....Organismes Autorisés pour l'Adoption
- **OCDE**.....Organisation de Coopération et de Développement Economiques
- **OEJAJ**.....Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse
- **ONE**.....Office de la Naissance et de l'Enfance
- **PF**.....Plateforme prénatale
- **PFP**.....Participation Financière des Parents
- **PHARE**.....Personne Handicapée Autonomie Retrouvée
- **PO**.....Pouvoir Organisateur
- **PSE**.....Promotion de la Santé à l'Ecole
- **RM**.....Référént maltraitance
- **RWLP**.....Réseau Wallon de lutte contre la pauvreté
- **SAAE**.....Service d'Accueil et d'Aide Educative
- **SAEC**.....Service d'Accueillant d'Enfants Conventionnés
- **SAJ**.....Service de l'Aide à la Jeunesse
- **SAIE**.....Service d'Aide et d'Intervention Educative
- **SASPE**.....Service d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance
- **SETIS**.....Service de Traduction et d'Interprétariat en milieu Social
- **SIPP**.....Service Interne de Prévention et de Protection
- **SPJ**.....Service de Protection Judiciaire
- **SPW**.....Service Public de Wallonie
- **UVCW**.....Union des Villes et Communes de Wallonie asbl
- **TMS**.....Travailleur Médico-Social
- **VAD**.....Visite A Domicile
- **WBI**.....Wallonie-Bruxelles International